

## Rapport de synthèse aux membres de la réunion du Conseil d'administration des 3 et 4 novembre 2025

Le Conseil d'administration s'est réuni sur le territoire visé par le Traité n° 1, au confluent des rivières Rouge et Assiniboine dans un lieu de rassemblement historique des nations Anichinabée, Inninewak, Anishinewak, Dakota Oyate et Denesuline, ainsi que dans le berceau et la patrie du peuple métis de la rivière Rouge.

L'objectif de cette réunion était d'examiner les recommandations du Comité sur la santé autochtone (CSA), de définir les orientations du prochain Plan stratégique et de se pencher sur l'évaluation du chef de la direction et du Conseil d'administration, ainsi que sur les rôles au sein des comités. Le Conseil d'administration a également reçu une mise à jour de la division de Médecine familiale universitaire et a participé à une séance de formation organisée par le Centre national pour la vérité et la réconciliation.

Cette réunion, qui devait se tenir après l'Assemblée annuelle des membres (AAM) une fois le nouveau Conseil d'administration confirmé, a eu lieu avant celle-ci en raison de la panne mondiale d'Azure survenue le 29 octobre, ayant entraîné le report de l'AAM 2025 au 10 novembre. La composition du Conseil d'administration pour 2024-2025 reste inchangée jusqu'à la tenue de l'AAM et la confirmation des nouveaux membres, qui ont assisté à cette réunion en tant qu'observateurs.

### Prochaines étapes concernant la Déclaration d'engagement

Le Conseil d'administration a approuvé une série de recommandations du CSA afin de donner suite à la [Déclaration d'engagement](#), signée lors du FMF en novembre 2022. Ces recommandations comprenaient une mise à jour du mandat du CSA, ainsi qu'un engagement à donner la priorité à la représentation autochtone dans des domaines qui revêtent une importance capitale pour la gouvernance de l'organisation, et à en assurer la pérennité. En outre, le Conseil d'administration étudiera la faisabilité d'une future modification au règlement administratif afin de s'assurer qu'au moins un de ses membres détient une citoyenneté ou une appartenance autochtone reconnue chaque année. La représentation autochtone au sein du Conseil d'administration est essentielle. Il s'agit d'un atout important, difficile à mettre en avant lorsqu'il faut également tenir compte d'autres compétences. Le Conseil d'administration s'appuiera sur le CSA pour mettre en œuvre ces recommandations.

### Demande de représentation au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a examiné une proposition de la Section des résidents visant à faire entendre leur point de vue à la table. La collaboration se poursuivra afin d'identifier la manière la plus appropriée d'intégrer la perspective des résidents dans les travaux du Conseil d'administration.

### Principaux indicateurs de performance du chef de la direction

Le Conseil d'administration est responsable de l'évaluation de la performance du chef de la direction. Lors de cette réunion, le Conseil d'administration a reçu les documents nécessaires pour procéder à l'évaluation des principaux indicateurs de performance de Mike Allan pour sa deuxième année. En outre, le Conseil d'administration a formulé des commentaires sur l'élaboration des principaux indicateurs de performance pour la troisième année et a unanimement convenu d'en reporter l'approbation, afin de les ajuster à la lumière des résultats de l'Assemblée annuelle des membres.

### Planification du plan stratégique

Conformément aux indicateurs clés de performance du chef de la direction, le prochain Plan stratégique doit être lancé avant le 1<sup>er</sup> mars 2027. Les derniers travaux de planification stratégique du CMFC entrepris en 2022 et 2023 ont été suspendus en raison de plusieurs facteurs. Mike Allan avait alors recommandé une série de priorités à court terme, adoptées par le Conseil d'administration en septembre 2024, à une

période où l'organisation se stabilisait et posait les fondements du prochain processus de planification stratégique global. En juillet 2025, le Conseil d'administration a approuvé sa feuille de route sur la stratégie afin d'orienter la révision de la démarche actuelle de l'organisation en la matière et de préparer le prochain Plan stratégique :

- Le dernier plan était long et compliquait la mesure des progrès.
- Pour ce qui est du délai entre le début de la planification et le lancement du plan, il importe d'avancer relativement vite et de tenir compte du fait que celui-ci dépend largement du niveau de consultation qui constitue un facteur clé.
- Les pratiques exemplaires du secteur consistent généralement à établir des plans stratégiques pour les trois à cinq prochaines années seulement. On privilégie les horizons courts plutôt que longs afin de s'adapter à l'évolution de l'environnement. Par ailleurs, la portée du projet devrait inclure l'examen des objectifs de l'organisation, afin de s'assurer de leur conformité avec les priorités émergentes.
- Le plan comprendra des principaux indicateurs de performance clairement définis, essentiels pour une meilleure mesure des progrès.
- Le Conseil d'administration a mis sur pied un groupe de travail sur la planification stratégique (GPTS) afin de superviser le processus de demande de propositions. Le GPTS recommandera à terme au Conseil d'administration un prestataire de services en planification stratégique, pour examen au début de la nouvelle année.
- Le Conseil d'administration a pour objectif ambitieux d'approuver le Plan stratégique et d'en assurer le déploiement auprès des membres lors du FMF en novembre 2026. Il est à noter que l'échéance initialement envisagée par le Conseil, soit un lancement en mars 2027, demeure raisonnable.

Nous nous réjouissons de pouvoir impliquer stratégiquement les membres en 2026.

#### **Composition du comité du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration a discuté de la composition et désigné des représentants au sein des comités suivants : Groupe de travail sur la planification stratégique, Comité de gouvernance, Comité des finances et de la vérification, et Comité des candidatures.

#### **Évaluation du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration a réfléchi aux moyens les plus appropriés pour évaluer sa performance et apportera des améliorations aux processus d'évaluation cette année.

#### **Recommandations du Comité des finances et de la vérification**

Le Conseil d'administration a reçu le rapport financier semestriel et a approuvé l'affectation des réserves, de même que les mises à jour des politiques d'investissement et de réserve.

#### **La prochaine réunion du Conseil d'administration du CMFC aura lieu le 18 février 2026.**

Le chef de la direction ainsi que le Conseil d'administration s'engagent à favoriser une culture ouverte et à être à l'écoute des avis critiques. Il s'agit d'un enjeu important qui nécessite de l'attention et de l'investissement, et votre rétroaction est la bienvenue. Quels autres sujets aimerez-vous que l'on aborde dans ce rapport ? [Faites-nous part de vos commentaires.](#)